

CULTURE ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGERIALE APPLIQUEE

Les supports publiés ici, sont des supports de formation et n'ont pas pour objet d'être prescriptifs. Ils présentent les contenus des rénovations, leurs modalités de mise en œuvre ainsi que des pistes d'exploitation pédagogiques.

Des constats

- Les programmes actuels d'économie et de droit, et de management des entreprises ont des contenus cloisonnés ; ces programmes ont une approche très disciplinaire, éloignée de la visée professionnelle.
- Or, les référentiels d'activités professionnelles des BTS font référence de plus en plus fréquemment aux champs économique, juridique et managérial.

Objectif : concilier un objectif de culture économique,

Nécessité de construire une culture autour de l'économie, du droit et du management qui puisse aussi mieux répondre aux besoins d'un titulaire de BTS :
lui permettre une meilleure compréhension des enjeux de l'entreprise par une complémentarité des approches autour de thématiques

Les OBJECTIFS

- Disposer d'une culture économique, juridique et managériale nécessaire à la compréhension des enjeux et des défis auxquels doivent répondre les entreprises ;
-> tronc commun de 4h
- nourrir les compétences professionnelles en savoirs issus des champs « économie, droit et management » en relation avec les activités professionnelles du BTS ;
 - Référence à des savoirs d'économie, droit et management dans les activités professionnelles de chacun des BTS
 - Installation d'un enseignement complémentaire « CEJM appliquée au BTS »
 - Mobilisation des compétences dans les dispositifs spécifiques d'ateliers de professionnalisation de chacun des BTS

En termes de modalités, pour chaque étudiant, l'enseignement ECJM sera plus **intensif et plus important** car il en bénéficiera de :

- 4 heures **classe entière**
- Un complément (1h+0,5h) : Ce complément se justifie par le fait que les savoirs économiques, juridiques et managériaux mobilisés dans le cadre du BTS « gestion de la PME » ne sont pas une simple déclinaison des savoirs issus du tronc commun ;
- Les activités du BTS mobilisent des références juridiques, managériales et économiques qui n'apparaissent pas dans le tronc commun.
- Ces savoirs sont intégrés de manière permanente aux activités professionnelles et plus on déplace la modalité de CEJM appliquée vers l'atelier de professionnalisation.

Quels contenus et quelle organisation pour CEJM appliquée au bts gestion de la PME

Quel contenu ?

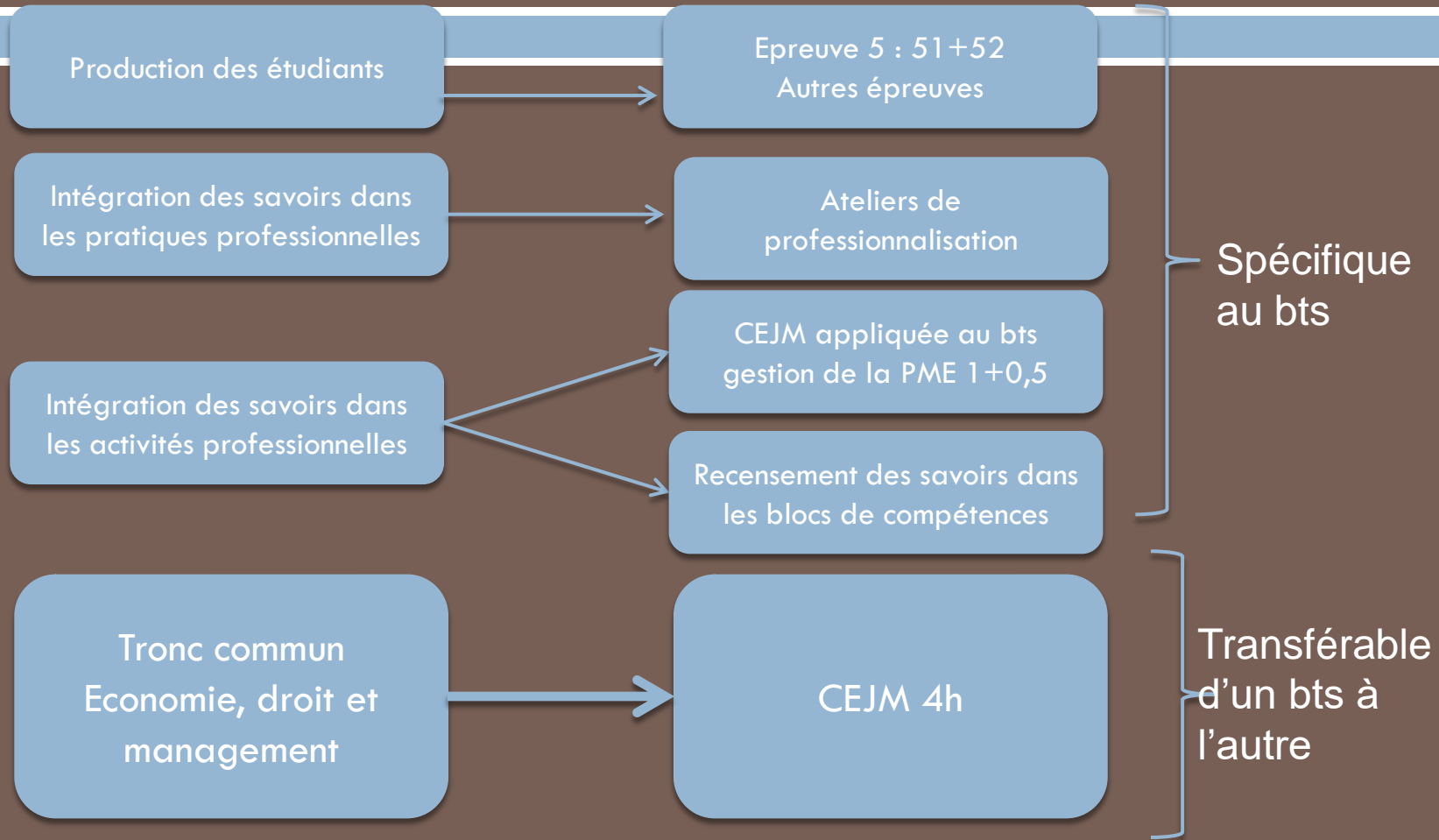
Trois entrées possibles, selon les ressources humaines, selon les thèmes à aborder,

- Prolongement de CEJM
- En lien avec les domaines d'activités du référentiel
- Liens avec les ateliers de professionnalisation

Quelle organisation ?

- identification de ce créneau dans l'emploi du temps des étudiants afin d'apporter les compléments nécessaires en économie, droit et management ;
- intégration de cette dotation horaire aux enseignements liés à chacun des domaines, en fonction des besoins et des thèmes abordés. Cette solution facilite l'intégration des savoirs en économie, droit et management aux activités de référentiel ;
- intégration de cette dotation horaire aux heures d'atelier de professionnalisation afin de renforcer les transversalités.

Les OBJECTIFS



EVALUTATION ECJM APPLIQUEE :

Pas d'évaluation proprement dite mais les dossiers montés dans les ateliers de professionnalisation vont servir de base à une évaluation.

De plus il y a une évaluation particulière dans l'épreuve E5 en ce qui concerne :



Epreuve E5 : PARTICIPER A LA GESTION DES RISQUES DE LA PME, GERER LE PERSONNEL ET CONTRIBUER A LA GRH DE LA PME

Sous épreuve E5.1. : participer à la gestion des risques dans la PME : présenter une analyse de la gestion des risques dans l'entreprise de stage

E 5.2. : gestion du personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines

BTS Gestion de la PME			Scolaires (établissement public ou privé sous contrat), apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité). Formation professionnelle continue (dans les établissements publics habilités)		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF étendu pour ce BTS)		Scolaires (établissement privé hors contrat), apprenti (CFA ou sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissement privé). Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance			
			Épreuves	Unité	coef	forme	durée	forme	durée	forme
E3 Culture économique, juridique et managériale			U3	6	écrit	4h	CCF 2 situations d'évaluation		écrit	4h
E4 Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME			U4	6	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation	oral et pratique	1h (préparation 1h)	
E5 Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME				8						
Sous-épreuve E51 Participer à la gestion des risques de la PME			U51	4	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation	oral	30 mn	
Sous-épreuve E52 Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME			U52	4	écrit	2h30	CCF 1 situation d'évaluation	écrit	2h30	
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME			U6	6	écrit	4h30	écrit	4h30	écrit	4h30

Bloc de compétences 1 : gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME

Savoirs	Notions 	Lien avec les questions du programme du tronc commun CEJM
	<p>La PME, ses contingences et ses spécificités, dans la relation avec ses clients et ses fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - les atouts de la PME dans une relation client - les sources de fragilités dans la relation avec les clients et les fournisseurs - l'impact de la relation avec les clients et les fournisseurs sur la pérennité de la PME - la relation de sous-traitance - le rôle du titulaire du diplôme dans cette relation avec les clients et les fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment s'établissent les relations entre l'entreprise et son environnement économique ? (thème 1) - De quelle manière l'entreprise s'inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1) - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ? (thème 1) Comment le numérique transforme-t-il l'environnement des entreprises ? (thème 4)
<p>S 1.1.3 Les appels d'offres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Marché public - Appel d'offres public : types de procédures, modalités. - Appel d'offres privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ? (thème 1)

S1.2.2 Les documents commerciaux, les contrats	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions générales de vente et garanties - Contrat commercial (type, objet, caractéristiques, modèles), contrat liés aux procédures d'appels d'offre 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ? (thème 1) - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s'expose l'entreprise ? (thème 3)
S 1.2.4 Les risques d'insolvabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Solvabilité, insolvabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s'expose l'entreprise ? (thème 3)
S1.3.2 Les réclamations	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des réclamations 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ? (thème 1) - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s'expose l'entreprise ? (thème 3)
S 1.4.2. Qualification des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Risques fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s'expose l'entreprise ? (thème 3)
S 1.5.1 Processus d'achat et d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat commercial 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ? (thème 1) - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s'expose l'entreprise ? (thème 3)

Bloc de compétences 2 : participer à la gestion des risques de la PME

Savoirs	Notions	Lien avec les questions du programme du tronc commun CEJM
	<p>La PME, ses contingences et les risques La difficulté de suivre la réglementation L'importance des risques financiers Les relations avec les banques La prise en charge des risques dans la PME La prise en compte des politiques économiques dans l'analyse de l'environnement des PME Les stratégies de la PME</p>	<p>- Comment s'établissent les relations entre l'entreprise et son environnement économique ? (thème 1) - De quelle manière l'entreprise s'inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1) - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ? (thème 1) - Comment l'entreprise intègre-t-elle la connaissance de son environnement dans sa prise de décision ? (thème 2) Comment les activités économiques sont-elles régulées par le droit ? (thème 2) Quel est le rôle de l'État dans la régulation économique ? (thème 2) Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4) Comment le diagnostic éclaire-t-il les choix stratégiques de l'entreprise ? (thème 6) Quels sont les choix stratégiques opérés par l'entreprise ? (thème 6)</p>
S.2.1.2 Droit de la propriété intellectuelle	<p>- Droit d'auteur et numérique - Principes généraux des droits d'auteur - Moyens de protection</p>	<p>- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)</p>
S 2.2. Mise en place d'un travail en mode projet au sein de la PME	<p>- Notion et démarche de projet</p>	<p>- Comment l'entreprise organise-t-elle ses ressources? (thème 3)</p>
S.2.3 Mise en œuvre d'une démarche de gestion des risques de la PME	<p>- Notion de risque - Typologie des risques et modalités de leur évaluation</p>	<p>- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s'expose l'entreprise ? (thème 3)</p>

<p>S.2.5.1. La protection des salariés en matière d'hygiène et sécurité, de poste de travail et l'amélioration des conditions de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la santé et de la sécurité au travail - Droits et obligations des employeurs en matière de formation à la sécurité et l'hygiène - Droits et obligations de l'employeur et des salariés en matière d'hygiène et de sécurité - Rôle du règlement intérieur dans le cadre de l'hygiène et de la sécurité - Accidents du travail et maladies professionnelles : définition, prévention et procédures de déclaration de suivi et d'indemnisation 	<p>- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés (Thème 5)</p>
<p>S .2.5.2. La protection des personnes, des biens et des données</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Usage des TIC par les salariés : droits et limites, pouvoir de contrôle et de surveillance de l'employeur. - Respect des données à caractère personnel collectées lors de conclusion et de l'exécution du contrat de travail. - Protection des droits de propriété intellectuelle 	<p>- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)</p>
<p>S .2.5.3. La gestion des risques environnementaux</p>	<p>- Réglementation nationale et européenne relative à la gestion des risques environnementaux de l'entreprise</p>	<p>- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s'expose l'entreprise ? (thème 3)</p>
<p>S 2.6.3 Les normes et la certification</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle des organismes de certification - Types de normes et certifications adaptées à la PME - Étapes de la démarche de certification - Atouts et limites de la certification 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment s'établissent les relations entre l'entreprise et son environnement économique ? (thème 1) - Comment l'entreprise organise-t-elle ses ressources? (thème 3) - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s'expose l'entreprise ? (thème 3)

Bloc de compétences 3 : gérer le personnel et participer à la gestion des ressources humaines de la PME

Savoirs	Notions	Lien avec les questions du programme du tronc commun CEJM
	<p>Les contingences de la PME en matière de RH</p> <p>Le rôle des RH dans la PME, les atouts et les fragilités en termes de recrutement</p> <p>La prise en charge de la fonction RH de la PME</p>	<p>Quelles sont les principales évolutions du marché du travail ? (thème 5)</p> <p>Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)</p> <p>Quel est l'impact des mutations du travail sur l'emploi et les conditions de travail ? (thème 5)</p>
S 3.1.1 Les sources du droit social	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes sources du droit social - La hiérarchie des sources du droit social 	- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)
S 3.1.2 Les formalités d'embauche et de départ	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de travail - Différentes étapes du contrat de travail - Formalités légales liées au mouvement du personnel - Le régime juridique du travailleur indépendant 	- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)
S 3.1.4 Les absences et congés du personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation et aménagement de la durée du travail 	- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)
S 3.1.6 La représentation des salariés	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation collective - Instances représentatives du personnel, règles de décompte des effectifs - Délégation unique du personnel (DUP) 	- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)
S 3.2.1 Le recrutement	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique de l'embauche - Processus de recrutement - Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences 	<p>- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)</p> <p>- Quel est l'impact des mutations du travail sur l'emploi et les conditions de travail ? (thème 5)</p>
S 3.2.3 La formation	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique de la formation 	- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)
S 3.2.4 L'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique de l'évaluation 	- Quel est l'impact des mutations du travail sur l'emploi et les conditions de travail ? (thème 5)
S 5.7. La gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue social - Types de conflits 	- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)

Bloc de compétences 4 : soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

Savoirs	Notions	Lien avec les questions du programme du tronc commun CEJM
	Le fonctionnement et le développement de la PME Les choix stratégiques	Comment le diagnostic éclaire-t-il les choix stratégiques de l'entreprise ? (thème 6) Quels sont les choix stratégiques opérés par l'entreprise ? (thème 6)
S 4.1.1 Le système d'information et sa représentation	- Composantes du système d'information	- Quelle est l'incidence du numérique sur le management ? (thème 4)
S 4.1.2 Les bases de données	- Droit de l'information (collecte et traitement des données nominatives, protection de l'information)	- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)
S 4.1.3 La gestion de l'archivage des documents	- Droit en matière de conservation et d'archivage - Preuve électronique	- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)
S 4.2.3 La gestion du temps	- Réglementation sur le temps de travail - Aménagement du temps de travail	- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)
S 4.3.1 Le marché de l'entreprise	- Veille technologique, juridique, commerciale	- Comment l'entreprise intègre-t-elle la connaissance de son environnement dans sa prise de décision ? (thème 2)
S 4.3.2 La stratégie commerciale et sa mise en œuvre	- Stratégie générale, préalable à la stratégie commerciale	- Quels sont les choix stratégiques opérés par l'entreprise ? (thème 6)
S 4.4.4 La communication digitale	- L'identité numérique de la PME	- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)
S 4.5.1 La performance	- Indicateurs de performance	- De quelle manière l'entreprise s'inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1)
S 4.6.1 L'analyse financière de l'entreprise	- Bilan, compte de résultats - Les différents cycles	- Quel financement pour l'entreprise ? (thème 3)
S 4.6.3 Les modes de financement des investissements	- Augmentations de capital - Emprunts indivis - Crédit-bail mobilier	- Quel financement pour l'entreprise ? (thème 3)

Rôle des ateliers de professionnalisation

- Convergence entre les différents enseignements professionnels y compris ECJM, ECJM appliquée, culture générale, LV et communication dont les savoirs sont imbriqués dans les activités professionnelles rencontrées
- Utile pour placer les étudiants dans un contexte proche du réel.
- Ancré dans le contexte organisationnel de la PME
- Répondant à une problématique professionnelle
- Nécessite le recours au PGI

- Autonomie des étudiants dans l'organisation des travaux, dans les démarches à mettre en œuvre
- Ils doivent rendre compte de leurs outils de gestion, des méthodes de travail appliquées, des résultats obtenus
- Atelier de professionnalisation implique les étudiants dans le recherche d'informations, d'analyse, d'enregistrement, de contrôle, d'extraction de données, d'adaptation à des aléas, de communication...

PROPOSITION DE SUJET
CEJM APPLIQUEE

Bloc de compétences 1 : gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME

Savoirs	Notions	Lien avec les questions du programme du tronc commun CEJM
	<p>La PME, ses contingences et ses spécificités, dans la relation avec ses clients et ses fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - les atouts de la PME dans une relation client - les sources de fragilités dans la relation avec les clients et les fournisseurs - l'impact de la relation avec les clients et les fournisseurs sur la pérennité de la PME - la relation de sous-traitance - le rôle du titulaire du diplôme dans cette relation avec les clients et les fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment s'établissent les relations entre l'entreprise et son environnement économique ? (thème 1) - De quelle manière l'entreprise s'inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1) - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ? (thème 1) <p>Comment le numérique transforme-t-il l'environnement des entreprises ? (thème 4)</p>
S 1.1.3 Les appels d'offres	<ul style="list-style-type: none"> - Marché public - Appel d'offres public : types de procédures, modalités. - Appel d'offres privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ? (thème 1)

Spécifique à
PME

PROPOSITION DE DEVELOPPEMENT EN CEJM APPLIQUEE

Droit	Economie	Management
<p>BLOC 1 GERER LA RELATION AVEC LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS DE LA PME</p> <p>S 1.1.3 LES APPELS D'OFFRES</p> <p>Thème 1 INTEGRATION DE L'ENTREPRISE DANS SON ENVIRONNEMENT</p> <p>Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ?</p> <p>Prolongement : Le contrat administratif : formation et particularités</p>	<p>Thème 2 : LA REGULATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE</p> <p>Quel est le rôle de l'Etat dans la régulation économique ?</p> <p>Prolongement : Politique de demande : Le multiplicateur Keynésien</p>	<p>BLOC 4 SOUTENIR LE FONCTIONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE LA PME</p> <p>S 4.5.1 LA PERFORMANCE</p> <p>Thème 1 : INTEGRATION DE L'ENTREPRISE DANS SON ENVIRONNEMENT</p> <p>Que quelle manière l'entreprise s'inscrit-elle dans son environnement.</p> <p>Prolongement : Les indicateurs de performance</p>

Dénomination Sociale	ENERJCHAUF Entreprise de Chauffage et de climatisation
Coordonnées	Zone des Arbletiers 21 rue de la Jalésie 25400 AUDINCOURT Téléphone : 03 81 96 34 56 Portable : 06 78 78 87 84 Télécopie : 03 81 96 12 89 www.enerjchauf@orange.fr
Date de création	1999
Directeur Général	Monsieur Laurent Dubois
Effectif entreprise	42
Forme juridique	SAS
Capital	620 000 euros
Code APE	4322B Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
Siren	459 587 521
Chiffre d'affaires (2017)	6 569 985 €

Contexte général

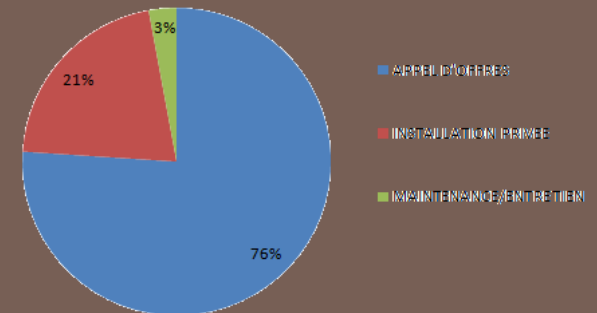
Enerjchauf est une SAS spécialisée dans le chauffage et la climatisation, qui assure des travaux d'installation dans le domaine du chaud et du froid. L'entreprise est en pleine croissance : l'activité du froid s'est largement développée. Pour améliorer la trésorerie et développer une relation durable, l'activité maintenance/dépannage a été créée. De plus en plus de clients font confiance à l'entreprise pour assurer l'entretien de leur système de chauffage ou de climatisation.

L'entreprise répond majoritairement à des appels d'offre publics de travaux et de maintenance compatibles avec son activité et sa capacité de travail.

L'entreprise travaille avec de nombreux partenaires :

- des fournisseurs spécialisés dans le chauffage, la climatisation, la tuyauterie, la fumisterie, la gaine...
- des sous-traitants (artisans, travailleurs indépendants...) de toutes spécialités (électriciens, ventilation, maçonnerie...) et des sociétés intérimaires
- la chambre de commerce et d'industrie
- des maîtres d'ouvrage, des bureaux de contrôle et des entreprises des autres corps d'état
- la banque du bâtiment et des travaux publics, la caisse des congés payés du bâtiment, la mutuelle probtcp (professionnels du bâtiment et des travaux publics).

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Contexte managérial

le directeur général met en place les décisions du conseil d'administration. Le service technique comprend deux activités :

les travaux d'installation,
les travaux de maintenance.

Les affaires sont affectées en fonction de la charge de travail de chacun. Les chefs d'équipe organisent le travail des ouvriers. Le bureau d'études réalise les plans des divers contrats. Une coordination entre les équipes est indispensable.

Le responsable administratif assure la fonction de directeur des ressources humaines. L'assistant de la PME travaille pour le directeur et les chargés d'affaires. Le comptable est responsable des opérations courantes (rapprochement bancaires, gestion de la paie...). Le reste de la comptabilité et de la gestion de la paie sont assurés par un cabinet comptable d'audincourt. Un responsable logistique gère le parc des véhicules, les abonnements téléphoniques (portables et fixes), les caisses à outils remises aux ouvriers, la location de matériels spécifiques...

PARTIE DROIT

A partir des documents en annexe 1, 2 et 3 et des éléments notionnels fournis, répondez aux questions suivantes :

l'entreprise a mis une alerte sur différents sites de marchés publics. L'appel d'offres en annexe 1 publiée au bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) a été sélectionné par M. Dubois. L'entreprise a candidaté et l'offre d'Enerjchauf à 1 957 890,55 € a été retenue pour assurer les travaux de rénovation et d'installation de chauffage.

1. Qualifiez juridiquement le document en annexe 1
2. Rechercher l'objet de ce marché public, les critères de sélection et la procédure utilisée
3. Pourquoi la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard a-t-elle dû recourir à cette procédure ?
4. Selon quels principes fonctionne la mise en place d'un contrat administratif ?
5. Quel principe n'aurait pas été respecté par Bernard Giudicelli ? (annexe 3)
6. D'après vous, pourquoi l'offre de l'entreprise Enerjchauf a-t-elle été retenue ?
7. A partir de quel moment le contrat sera-t-il formé ?
8. Qualifiez le contrat entre Enerjchauf et la communauté d'agglomération de Montbéliard.
9. Le contrat a été conclu et M. Dubois s'inquiète d'une éventuelle rupture de la part de l'administration. M. Dubois vous demande de réaliser une note pour l'informer si une telle éventualité est possible et selon quelles modalités.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BOAMP AVIS NO 18-43604 PUBLIÉ LE 29/03/2018

ANNEXE 2 : SEUILS DE PUBLICITÉ

ANNEXE 3 : PROCÈS POUR FAVORITISME : LE PRÉSIDENT DE LA FFT RELAXÉ

NOTIONS

NOTION 1 : QU'EST-CE QU'UN MARCHÉ PUBLIC ?

NOTION 2 : LE CONTRAT ADMINISTRATIF

NOTION 3 : (...) COMMENT LES PERSONNES PUBLIQUES PEUVENT-ELLES METTRE FIN À UN CONTRAT ADMINISTRATIF EN L'ABSENCE DE FAUTE DU COCONTRACTANT DANS SON EXÉCUTION ?

NOTION 4 : ECOTAXE : L'ÉTAT MET LA MAIN À LA POCHE POUR SOLDER UN FIASCO À UN MILLIARD D'EUROS

NOTION 5 : LES FORMALITÉS EN MATIÈRE D'INFORMATION

PARTIE ECONOMIE

76 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est issu des appels d'offre auxquels répond l'entreprise. Au-delà de l'importance des appels d'offre pour l'entreprise, M. Dubois s'interroge sur l'impact des appels d'offre sur l'économie en général.

A partir des documents en annexes 1 à 4, réalisez une note sur l'impact des appels d'offres sur l'économie.

ANNEXES

Annexe 1 : 40 millions d'euros pour rénover le tunnel de Bastia.

Annexe 2 : Bouygues : signe un contrat de partenariat public-privé avec l'université Paris-Sud

Annexe 3 : D'où vient la théorie keynésienne

Annexe 4 : Le multiplicateur keynésien

PARTIE MANAGEMENT DES ENTREPRISES

L'entreprise répond en moyenne à cinq appels d'offres par mois. Pour assurer sa pérennité il lui faut qu'elle soit retenue pour exécuter les travaux sur trois marchés publics. M. Dubois est inquiet, au mois de mars seulement un marché public sur cinq candidatures a été obtenu. Pour comprendre les dysfonctionnements à l'origine de ces réponses négatives, il vous demande d'analyser le tableau de suivi des appels d'offre en annexe 1.

Sous forme d'un ou de plusieurs tableaux de bord, vous présenterez :

1. Le nombre de dossiers de candidatures rejetés/retenues
2. L'analyse des différents motifs réponse négative
3. Le montant du chiffre d'affaires généré par les appels d'offre
4. L'estimation de la perte en raison des refus des candidatures
5. Le coût administratif du traitement des dossiers
6. L'entreprise est-elle performante dans la gestion des appels d'offres ? est-elle efficace ?

ANNEXE

ANNEXE 1 : TABLEAU DE SUIVI DES APPELS D'OFFRES

NOTION

NOTION 1 : LA NOTION DE PERFORMANCE

CAS GÉNERIK : A VOUS DE JOUER...

Faire évoluer le cas mis à disposition sur le Crcom.

Cas de spécialité auquel on ajoute des éléments de CEJM appliquée (Brainstorming)

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- MOOC
- PEARLTREES
- DOCUMENTS
- VIDEO
- PARTENARIAT AVEC QUELQUES PME QUI S'IMPLIQUENT DANS LA FORMATION (sujets de spécialités, problèmes économiques, juridiques, managériaux...)